Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise

d'éducation et du Musée pédagogique

Band (Jahr): 40 (1911)

Heft 12

PDF erstellt am: 29.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

de pages ont été consacrées à donner des explications sobres et claires sur le sens des mots et des expressions plus difficiles à saisir, et que deux morceaux de longue haleine complètent ce volume.

Max. BERSET.

V

Revue de Fribourg. — Sommaire du numéro de mai 1911. — Pierre de Labriolle: Une leçon d'introduction à la littérature latine chrétienne. — A. Roussel: Le Bouddha. Son histoire, sa loi, son église. — Jean-L. Fonsegrive: Un enfant du siècle: Auguste Reichensperger. — Anatole Feugère: Chronique littéraire. — Anciens et Modernes. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et Nouvelles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Maîtres de dessin. — Le Technicum vient de décerner un certain nombre de diplômes de maîtres de dessin dans les Ecoles secondaires, les Ecoles professionnelles et les cours professionnels d'adultes, à des élèves ayant accompli les études requises (sept semestres) et subi des examens sur les branches théoriques et pratiques. Ont obtenu le diplôme : avec le plus grand succès : M. Fernand Caille, d'Estavannens ; avec grand succès : M^{me} Marie Strub, d'Estavayer ; avec succès : M^{lles} Campbell Daisy, de Ota Kamund (Indes orientales), Marie-Louise Serres, de Pau (Basses-Pyrénées), et M. Henri Messaz, de Montreux. MM. Frédéric Broillet et Romain Schaller, architectes, fonctionnaient en qualité d'experts.

— Brevet de capacité. — La Direction de l'Instruction publique avise les aspirants et aspirantes au brevet de capacité à l'enseignement primaire qu'ils ont à adresser leur demande par écrit au bureau de la Direction de l'Instruction publique. Les instituts publics ou libres sont autorisés à faire la demande prescrite au nom des élèves de leur établissement.

Berne. — Neuf cent cinquante-sept hommes d'école viennent de publier la plainte qu'ils ont adressée à M. Lohner, directeur de l'instruction publique, au sujet des faits et gestes de M. le D^r Schneider, directeur de l'Ecole normale à Berne. La plainte porte de graves accusations contre le D^r Schneider. Les signataires lui reprochent son ignorance de la situation, son manque d'expérience, sa suffisance, sa

manière de faire à l'égard des maîtres, ses idées nébuleuses et utopiques, son mépris dédaigneux de tout ce qui a été fait avant lui, son incurie pour tout ce qui touche et intéresse les écoles, etc. Ce conflit fait grand bruit dans la partie allemande du canton de Berne.

Genève. — Hygiène scolaire. — Le comité central de la Société suisse pour l'Hygiène scolaire s'est réuni dernièrement à Genève pour liquider diverses affaires administratives. La prochaine assemblée aura lieu à Winterthour avec un seul objet à l'ordre du jour : Tribunaux pour enfants. Après l'assemblée du comité a eu lieu la deuxième assemblée générale. M. Zollinger, de Zurich, a présenté un rapport sur la question des Concierges scolaires. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. MM. Streit, Berne et Bastian, Genève, ont traité la question de « L'Hygiène, de la jeunesse au point de vue de la loi des fabriques ».

Tessin. — Cinq professeurs du gymnase et du lycée cantonal de Lugano sont démissionnaires en ce moment. La crise est provoquée, paraît-il, par l'insuffisance des traitements.

Allemagne. — Les universités d'Allemagne sont au nombre de 18, chiffre relativement faible, car, comparativement à la Suisse, l'Allemagne devrait compter 140 universités. Il est vrai que celle de Berlin se vante d'avoir 9,000 étudiants, celle de Leipzig 6,000 et celle de Munich 5,000.

Japon. — Ce pays compte actuellement 125,000 instituteurs et 5,600,000 élèves. L'école y est obligatoire.

Chine. — Le ministre de l'instruction publique de Chine a publié une ordonnance prescrivant dans les écoles primaires et secondaires l'enseignement de la gymnastique et du tir. Les écoles devront être pourvues de fusils légers dont le maniement sera enseigné par des instructeurs militaires.

AVIS

— o

Monsieur le curé de Matran nous prie de faire remarquer aux instituteurs et aux institutrices que les deux opuscules (Ravages de la Boisson et Devoirs des enfants) qu'ils sont priés d'expliquer aux élèves et de faire pénétrer dans les familles, se vendent 25 centimes les deux réunis et que les commandes doivent être adressées à l'Imprimerie Saint-Paul, à Pérolles, Fribourg.
